

CAHIER DE LIAISON DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV DE BERGERAC

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941

SOMMAIRE DU N° XXV

La circulation à droite (Pierre Lasfargue)	1
Membres d'Honneur	2
Conseil d'Administration	3
Situation financière	4
Appel du Trésorier	5
Lauréats de l'Association	5
Dîner mensuel	5
Assemblée générale du 30 novembre 1952	6
Réunion du Conseil d'Administration	6
Discours du XXVI ^e banquet	7
La petite histoire (1853)	16
M. le Professeur Laignel-Lavastine	16
M. Paul Vieussens	17
Nécrologie	18

44^e ANNÉE

1953

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV DE BERGERAC

Fondée le 21 novembre 1909
Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ROBERT COQ

103, RUE VALETTE, 103
BERGERAC
(DORDOGNE)

Bergerac, le novembre 1953.

Mon cher camarade,

La fête annuelle de l'Association est fixée au dimanche 29 novembre.

Elle sera présidée par notre camarade René Troupel, directeur-régional adjoint de la Sécurité Sociale à Bordeaux, président de l'Union fédérale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre du Lot, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, chevalier du Mérite social.

Le matin, à 10 heures 30, l'Assemblée générale statutaire se tiendra dans une classe, au Collège, rue Lakanal.

On trouvera au verso le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir permettant à ceux qui ne pourront pas se déplacer d'exprimer leur vote. Ils voudront bien remplir, signer et envoyer d'urgence cette formule afin d'être régulièrement représentés.

Après l'Assemblée générale, nous irons nous incliner devant le monument élevé à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de nos camarades Morts pour la France.

A l'issue de cette cérémonie, à midi, le banquet traditionnel sera servi à l'Hôtel du Commerce, n° 36, place Gambetta.

L'ensemble total des frais sera de 850 francs au maximum pour chaque participant.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et obligatoirement avant le samedi 21 novembre.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez mon cher Camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.

Le Président :

Docteur Pierre ROUSSEAU

NOTA — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera fait aucune collecte. Les camarades désireux, le cas échéant, de prendre la parole au banquet sont instamment priés de le faire connaître à l'avance au Conseil d'Administration. Il est inutile de rappeler que le président du banquet est toujours le dernier à parler.

Le vin des camarades sera le bienvenu.

VOIR AU



PROCURATION

Le soussigné (1)
donne pouvoir à M. (2)
pour le représenter à l'Assemblée générale du 29 novembre 1953.

1° Entendre le rapport moral du Secrétaire-Général et décider de son approbation ;

2° Entendre le rapport financier du Trésorier et décider de son approbation ;

3° Elire QUATRE membres du Conseil d'Administration. MM. Brassem (Georges), Coq, Pucheu, et Rouseau (Pierre) sont sortants (3).

4° Délibérer sur diverses questions.

A....., le 1953 (4).

(1) Ecrire en CAPITALES le nom, le prénom et l'adresse du mandant.

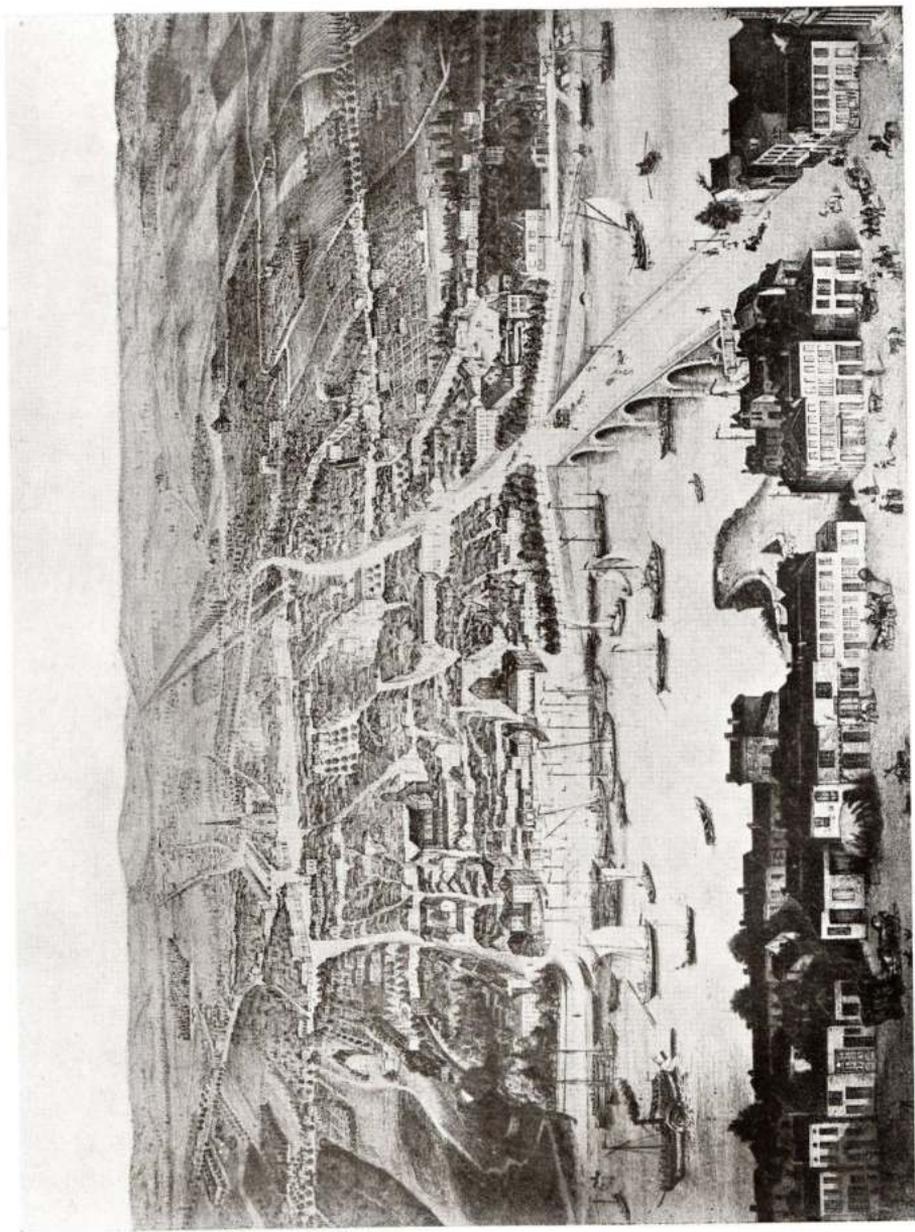
(2) Inscrire le nom d'un mandataire dont la présence à l'Assemblée générale est certaine ou LAISSER EN BLANC.

(3) Ils peuvent être réélus.

(4) Dater et signer.

Bulletin à détacher, à remplir et à adresser sans retard au Secrétaire général : Robert COQ, 103, rue Valette, BERGERAC.

VOIR AU RECTO



PANORAMA DE BERGERAC EN 1856

Au recto de ce hors-texte, nous reproduisons la réduction en noir d'une lithographie en couleur, dessinée par Auguste FAISANDIER, d'un panorama de Bergerac en 1856, « pris à vol d'oiseau à une hauteur calculée de 70 m. au-dessus de la route de Bordeaux » (Faubourg de la Madeleine).

Ce panorama, dont on retrouve encore de très rares exemplaires, était en vente à Bergerac, chez Faisandier aîné, négociant près de la Halle, et à Paris, chez l'auteur, n° 31, rue Vivienne.

On y voit très nettement sur la gauche les bâtiments de l'ancien collège de la rue Saint-Esprit et, sur la droite, l'emplacement sur lequel a été érigé depuis l'actuel collège Henri IV de la rue Lakanal.

Le *Journal de Bergerac* du 25 août 1866, dans une insertion aux fins de purge, nous apprend que le terrain destiné à la construction du collège fut acheté par la Ville de Bergerac, représentée par M. Pierre-Augustin-Ernest Monteil, maire, par contrat reçu par M^e Boisserie, notaire à Bergerac, le 6 juin 1865, de la dame Marthe Mazeau, veuve de M. Pierre Eymery, demeurant à Bergerac ; d'une contenance de 8 a. 50 ca., il confrontait à l'est au chemin ou allée conduisant à la route du Cheval Blanc (1) ; au sud et à l'ouest au jardin précédemment acquis par la ville pour le même objet de la dame veuve Buisson ; au nord à la possession du sieur Perdoux, ruisseau entre. Cette parcelle ayant la forme d'un carré long (sic).

(1) C'est l'actuelle rue du Professeur-Pozzi.

Parce qu'en 1609, Henri IV faillit se noyer...

Les automobilistes français roulent à droite

Notre excellent camarade Pierre LASFARGUE, ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique, nous communique avec toutes autorisations d'insérer cet extrait de l'*Argus des Assurances* du 16 mars 1952. « *Brageriensis sum, dit-il, et nihil Henrici quarti alienum puto.* »

Si nous roulons à droite c'est, comme dirait Gavroche, « la faute à Henri IV ».

L'usage des carrosses ne devint, en effet, très courant que sous le règne du Vert-Galant. Or, le 9 juin 1609, le roi traversait la Seine à Neuilly dans un bac. Les chevaux de l'attelage royal prirent peur et tombèrent dans le fleuve, entraînant dans leur chute le carrosse et, bien entendu, le roi, la reine et le duc de Vendôme qui s'y trouvaient. La famille royale échappa de bien peu à la noyade.

A la suite de cette grande peur, Henri IV ordonna d'atteler désormais à son carrosse six chevaux au lieu de quatre et de mettre un postillon sur l'un des premiers pour pouvoir les maîtriser plus facilement. Evidemment, tous les seigneurs l'imitèrent aussitôt. Et l'habitude s'est maintenue en France au cours des siècles et, tant qu'il y eut des équipages, d'utiliser des postillons.

Et c'est le postillon qui nous amène la circulation à droite. Pourquoi ? Les gauchers sont en minorité, ce qui obligea les postillons à garder leur second cheval sous le bras le plus robuste, donc à monter le cheval de gauche (1). Pensez, en outre, que les routes de France n'ont pas été toujours goudronnées; elles ont été empierrées (mal), bombées, étroites et bornées sur les bas-côtés par de redoutables fossés. Quand on croisait un autre attelage, c'était une véritable épreuve que d'éviter de verser. Il fallait donc utiliser le bras le plus fort pour maintenir les chevaux et les ramener au milieu du chemin. En outre, si le carrosse versait, ce qui arrivait fréquemment, le postillon ne risquait pas d'être écrasé par le pesant attelage.

Et les Anglais, n'avaient-ils pas à faire face aux mêmes difficultés ? Si, mais comme le carrosse d'Elisabeth I^{re} n'eut sans doute point l'occasion de chuter dans la Tamise, on n'utilisa que fort peu les postillons outre-Manche. La plupart des équipages étaient conduits en brides, le cocher étant assis sur son siège. Or, en tirant les rênes vigoureusement à droite, on peut toujours éviter le fossé gauche et ramener l'attelage vers le milieu de la route. C'est donc le fossé droit le plus dangereux et c'est à gauche qu'il est logique de rouler.

En somme, nous sommes assez mal fondés de taxer parfois nos voisins britanniques de trop de conservatisme, puisque c'est à un accident royal, survenu il y a trois siècles est demi, que nous devons de tenir notre droite, à pied, à cheval, en voiture.

...Mais, n'allez surtout pas rouler à gauche, par conviction républicaine !

Yvonne TOULOUSE.

(1) Sans doute, mais aussi parce qu'il est plus aisé de monter par saut de pied ferme ou en s'aidant de l'étrier à gauche du cheval qu'à droite. P. L.

ASSOCIATION AMICALE

DU COLLÈGE HENRI

MEMBRES D'HONNEUR

(Art. 3 des statuts)

- M. le général de brigade Ambroise BERNARD.
† M. le général de division BERTHIER (1841-1922).
† M. Charles DE BËCK (1856-1939), professeur de Droit international.
M. Adrien BELS, sénateur de la Dordogne.
† M. le contrôleur-général de l'Administration de l'Armée René CARMILLE (1886-1945).
† M. Emile COUNORD (1842-1927), ingénieur.
M. Marcel FLOURET, président de Chambre à la Cour des Comptes, préfet de la Seine de la Libération, gouverneur honoraire de la Banque de l'Algérie et de la Tunisie, président du Conseil d'Administration de l'Electricité de France.
† M. le professeur Maxime LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), membre de l'Académie de Médecine.
M. le général de division Paul MATTER.
† M. Paul MOUNET (1847-1922), sociétaire de la Comédie-Française.
† M. MOUNET-SULLY (1841-1916), sociétaire-doyen de la Comédie-Française.
M. George PICARD, Ambassade américaine, 2, avenue Gabriel, Paris-1^{er}.
† M. Elie RABIER (1846-1922), conseiller d'Etat, directeur de l'Enseignement secondaire.
† M. Paul VIEUSSENS (1866-1953), proviseur honoraire, ancien principal du Collège Henri IV.

Président Fondateur :

- † M. Paul PETIT (1867-1941), professeur au Collège Henri IV.

Anciens Présidents :

- † M. le docteur André CAYLA (1854-1926), élu le 1^{er} mai 1909.
† M. Albert CLAVEILLE (1865-1921), élu le 7 décembre 1920.

Membres honoraires de droit :

(Art. 3 du Règlement intérieur)

- M. Louis PIMONT, sous-préfet de Bergerac.
M. Henri BOYER, maire de Bergerac.
M. Pierre FAUGÈRE, principal du Collège Henri IV.

DES ANCIENS ÉLÈVES

IV DE BERGERAC

Bienfaitrice de l'Association :

† Mme Hortense JARNAGE (1869-1939), veuve de M. Louis AUGIÉRAS, et dont le fils Georges est mort pour la France.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Art. 5 des statuts)

Président :

M. le docteur Pierre ROUSSEAU — 10, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac (élu le 20 décembre 1930).

Vice-Président :

M. Christian DE MESLON — Planques, commune de Monbazillac.
Membre du Bureau d'administration du Collège.

Secrétaire général :

M. Robert COQ — 103, rue Valette, Bergerac.
Membre du Bureau d'administration du Collège.

Trésorier :

M. Jean BARTHE — 10, rue de Coulmiers, Bergerac.

Administrateurs :

MM. Charles BOURZAC — Villa « Bon Accueil », avenue Paul-Painlevé, Bergerac.

Georges BRASSEM — 22, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac.

André DELPÉRIER — 24, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.

Charles FOURNIER — 23, rue Raymond-Berggren, Bergerac.

Pierre DE MADAILLAN — Château de Perrou, par Gardonne (Dgne).

Pierre PUCHEU — 65, avenue Aristide-Briand, Bergerac.

Albert VÉDRINES — Bouniagues (Dordogne).

Lucien VIDEAU — Quai Salvette, Bergerac.

N. B. — Le Président, le Vice-Président, le Secrétaire général et le Trésorier constituent le Bureau proprement dit (art. 5 des Statuts).

Situation financière au 31 décembre 1952

ACTIF

DISPONIBLE

Crédit Commercial de France à Bergerac ..	164 »	
C. C. P. Limoges 367.52	33 »	
Caisse d'Épargne	4.798 »	
Numéraire en caisse	»	

4.995 » 4.995 »

RÉALISABLE

Valeurs mobilières	138.400 »	138.400 »
----------------------------	-----------	-----------

IMMOBILISÉ

Immeuble n° 61, av. de Verdun, Bergerac ..	500.000 »	<u>500.000 »</u>
--	-----------	------------------

PASSIF

Actif au 31 décembre 1951.	630.058 »	
Gain de l'exercice 1952	<u>13.337 »</u>	

643.395 » 643.395 »

COMPTE DE GESTION (année 1952)

RECETTES

1° Disponible au 31 déc. 1951. 17.658 »

2° Revenus ordinaires :

Cotisations	8.900 »	
Bulletins	32.950 »	
Doñs.	5.960 »	
Loyer	36.000 »	
Revenus de valeurs et dépôts	<u>10.056 »</u>	

93.866 » 93.866 »

DÉPENSES

Distribution des prix et excursion.	9.610 »	
Entretien du caveau Augiéras	500 »	
Assurances	1.778 »	
Impôts	10.460 »	
Réparation du Livre d'Or de la classe de 3 ^e (M. Galand)	3.480 »	
Frais de bureau et divers.	4.588 »	
Bulletin	57.800 »	
Frais en banque	513 »	
Participation à la fête annuelle	5.800 »	
Fleurs	<u>2.000 »</u>	

96.529 » 96.529 »

Achats de titres		10.000 »
Disponible au 31 décembre 1952		<u>4.995 »</u>

111.524 »

RÉSULTATS

Excédent des dépenses	2.663 »
Plus-value des titres.. .. .	16.000 »
Gain de l'exercice.	13.337 »

RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France

Évaluation au 31 décembre 1952 : 5.250 fr. rente 3,50% 1952..	138.000 »
1 obligation à revenu variable chemin de fer de Sao-Paulo à Rio-Grande.	400 »
	<hr/>
	138.400 »

NOTE DU TRÉSORIER

Comme tous les ans, le Trésorier demande aux camarades de ne pas trop faire attendre leurs versements, qui s'élèvent toujours à 200 fr. (cotisation 50 fr. + Bulletin 150 fr. = 200 fr.). Il rappelle que les membres titulaires à vie n'ont à payer que 150 fr. pour le Bulletin dont le prix n'a pas été inclus dans le rachat des cotisations.

L'adresse personnelle du Trésorier est à Bergerac, 10, rue de Coulmiers, mais les versements par chèque postal doivent être ainsi libellés :

*Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Henri IV de Bergerac,
C/C Postal LIMOGES n° 367.52.*

NOS LAURÉATS EN 1953

Grand Prix d'Honneur de l'Association

(PRIX RÉSERVÉ)

mais un Prix d'Honneur a été décerné à l'élève Dominique APHECETCHE, de la classe de Mathématiques.

Prix Georges Augièras

Yves BRAMERIE, de 1^{re} Moderne.

DINER MENSUEL DU 10 AOUT 1953

« Chez Emile », à l'Alba, un dîner a pu être servi à 20 heures. Autour du Président, se trouvaient l'Intendant Général Roger Eyraud, M^e Denis Desplanches, les frères Bardon, Robert Coq, Charles Fournier, les frères Jouanel, Lucien Videau, Frank Vieussens et Robert Vigier de Gaston. Après une affectueuse allocution du docteur Pierre Rousseau, les camarades se sont séparés dans une atmosphère de chaude cordialité.

Assemblée générale du dimanche 30 novembre 1952

- Au collège Henri IV, à 10 heures 30, dans la classe d'histoire.
- 39 membres sont présents et 30 sont représentés par des mandataires ; votants : 69.
- Le Président ouvre la séance, évoque les morts et valide l'admission des nouveaux membres ; il présente le rapport moral des actes de l'Association de telle sorte que le Secrétaire général n'a plus qu'à en demander l'approbation ; il est approuvé.
- Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 décembre 1951 est également approuvé après lecture, ainsi que les comptes financiers du Trésorier.
- MM. BARDET, ROUSSEAU (René) et REY (Charlie) sont désignés pour étudier en commission la reprise des dîners mensuels.
- M. BELS, sénateur, est élu membre d'Honneur.
- MM. DELPERIER (André), FOURNIER (Charles), DE MADAILLAN (Pierre) et VIDEAU (Lucien) sont réélus avec chacun 68 voix.
- Une exposition de livres est à l'étude et le camarade Lucien TEXIER offre les vitrines de la maison de sa famille, rue de la Résistance, n° 19.



Délibération du Conseil d'Administration

Le samedi 24 octobre 1953 à 18 heures, n° 10, boulevard Maine-de-Biran, au domicile du Président.

Présents : Barthe, Brassem (Georges), Coq, Delpérier (André), Rousseau (Pierre), Védrières, Videau (Lucien).

Excusés : Bourzac, Fournier (Charles), de Madaillan (Pierre).

— Le 24° bulletin a paru le samedi 15 novembre 1952 et le texte du 25° bulletin est approuvé.

— Le Trésorier présente la situation financière au 31 décembre 1952.

— M. Paul Vieussens, ancien principal du Collège Henri IV, est nommé membre d'honneur de l'Association à titre posthume.

— On règle l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ainsi que le programme de la fête annuelle du 29 novembre 1953.

— Des questions de gestion immobilière sont mises au point.

— Lors des festivités de la Foire-Exposition des rives de la Dordogne qui se tiendra à Bergerac en septembre 1954, une journée sera réservée à l'Association.

— Au nom de tous, le Président adresse des félicitations à M. Videau pour sa récente promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur et il associe également le nom de M. Leydier qui vient de recevoir la même distinction.

— Le tombeau de la famille Augiéras sera fleuri pour la Toussaint.

XXVI° BANQUET du dimanche 30 novembre 1952

A midi, Hôtel du Commerce, chez le traiteur Barraud, n° 36, place Gambetta ; 55 convives. Présidence de M^e Denis Desplanches, avocat à la Cour d'Appel de Paris, ancien élève.

Discours de l'élève Michel MOULINE de la classe de Mathématiques

C'est un peu intimidé que je reprends la tradition qui veut que deux vétérans du collège Henri IV saluent en ce jour ceux qui fréquentèrent notre vieil établissement. Nous vous remercions, mon ami et moi, de vous avoir conviés à ces agapes comme représentants de nos camarades. Je me sens très ému parce que, si je suis bavard, je ne suis pas très éloquent et parce que devant vous, Messieurs, qui êtes nos aînés, nous comprenons qu'il sera peut-être difficile pour nous de reprendre le flambeau et de maintenir haute la réputation du collège.

Mais il me revient à l'esprit le propos que, dans une distribution des prix, tenait un de vos anciens au sujet d'un autre de vos grands hommes : « S'il était merveilleusement doué pour les sciences, il l'était moins pour l'orthographe ». Le « matheux » que je suis se sent donc d'avance excusé.

Notre génération a grandi au milieu des deuils et des misères ; les récits et le spectacle de cruauté indignes de notre époque ont frappé nos yeux et nos oreilles d'enfants. Nous en restons marqués. Si, dans ce pays de modération et de clarté qui est celui de Montaigne, nous répliquons à l'intransi-

gence de concepts trop absolus, nous aspirons tous à voir les rapports humains s'améliorer par le développement des sentiments d'équité et de solidarité. C'est cette solidarité si souvent proclamée, mais encore plus méconnue, dont votre Association fournit un frappant témoignage.

En ce jour, nous sentons mieux que tous ceux qui hantèrent les cours de notre vieux bahut ne forment qu'une grande famille. Nous aimerions connaître les visages de tous ceux qui nous devancèrent et, feuilletant cet album de photos jaunies ou plus récentes, pleins de zèle et de suffisance juvéniles, nous aimerions rendre hommage aux disparus, alléger la peine des uns et nous réjouir du bonheur des autres. Je pense aux absents, à ceux que le destin a éloignés de nous ; je pense à ceux qui firent notre pays plus grand en illustrant notre petite patrie bergéroise et en particulier notre collège.

Notre ambition est de continuer votre œuvre et de donner à nos cadets l'exemple d'une vertu souriante. C'est dans l'espoir de ne pas nous montrer trop inférieurs à ce que vous fûtes que je lève mon verre à votre santé, Messieurs, à la santé de l'amicale et de notre vieux collège.

Discours du Président, M. le docteur Pierre ROUSSEAU

J'ai l'aimable obligation, à l'issue de ce banquet, de remercier en votre nom, mes chers camarades, nos hôtes d'un jour qui ont fait l'honneur de participer à la fête annuelle de l'Association. Aussi bien, depuis de longues années, vous avez fait de moi un maître de maison qui se doit de se conformer aux règles de la bienséance.

Et tout de suite, Monsieur le Président, je veux vous assurer de toute notre reconnaissance pour avoir accepté de prendre place à cete réunion si essentiellement, si complètement familiale. A vrai dire, vous n'êtes pas pour nous un invité puisque, depuis toujours, vous êtes bien des nôtres, au double titre d'ancien élève de notre collège et de membre de notre Association.

Malgré l'éloignement, malgré vos occupations si prenantes, vous avez voulu garder le contact avec le pays natal et venir jusqu'à nous de ce Paris dont vous nous apportez comme le souriant reflet.

Vous n'avez pas oublié ni votre Dordogne, dont vous avez jadis présidé un groupement essaimé à la grande ville, ni l'établissement où s'est formée votre jeunesse, ni la Société qui dans le temps en prolonge le souvenir. Nous connaissons votre passé, Monsieur le Président. Il n'est du reste que d'ouvrir un de nos anciens bulletins, et de lire à une des pages de l'annuaire qui le termine : Denis DESPLANCHES, avocat à la Cour, licencié de philosophie, ancien secrétaire de la Conférence des Avocats, Président de la Société « La Dordogne à Paris », chevalier de la Légion d'honneur.

Ces quelques mots montrent bien l'ambiance où s'est déroulée une vie de travail et d'honneur.

Et voici autour de vous un certain nombre de membres de notre Associa-

tion. Beaucoup seraient dans cette salle, que retiennent loin d'ici des événements auxquels il n'ont pu se dérober. Vous retrouverez des visages connus d'amis d'enfance, et moi-même je retrouve ici chaque année les meilleurs des ouvriers de notre Amicale, ceux qui ne veulent pas que leur groupe dévie de la route droite que traça pour nous son fondateur, pour s'abandonner au hasard de mauvais Bergers. En plein accord avec l'Association de parents d'élèves, dont je salue ce soir le Président, M. Constantin, assis à mes côtés, elle monte la garde autour du collègue Henri IV, n'ayant d'autre ambition que d'aider à sa prospérité.

Vous direz tout cela, cher Monsieur le Président, à nos amis lointains. Vous leur direz encore que nous avons conservé dans sa fraîcheur la petite histoire de nos heures de jeunesse, à l'abri des mêmes vieilles pierres. Vous leur direz enfin que, pèlerin de l'Amitié, vous êtes venu raccorder l'antenne qui nous relie à nos camarades parisiens dans la communauté des mêmes sentiments et le même culte de notre passé.

Messieurs,

J'avais à exprimer ma reconnaissance à M. le sénateur BELS, inscrit comme Membre d'honneur. Je lui avais demandé, en votre nom, d'assister à notre fête. Ce matin, il me fait parvenir qu'il est retenu loin d'ici. Il ne s'agit pas, chers camarades, de choses de la politique. Un article des statuts nous le défend, et je ne vous demanderai jamais d'en lever l'interdit. Je désirais seulement dire à notre Sénateur toute notre reconnaissance pour nous avoir aidé en diverses circonstances de toute son influence. Les collègues, comme les navires dans l'océan, ont leurs tempêtes et subissent parfois

des assauts meurtriers. M. BELS a contribué au sauvetage. J'aurais voulu à cette place lui faire l'hommage d'un affectueux merci.

Monsieur le Sous-Préfet,

J'ai cherché des mots nouveaux, des phrases inédites, pour vous exprimer une fois de plus les sentiments de sympathie des Anciens du collège Henri IV. Mais la langue française n'est sans doute pas assez riche, ou je manque d'imagination, car me voici devant vous, vous disant simplement notre affection et vous confiant que la place Gambetta a un haut lieu de camaraderie où nous sommes sûrs de trouver un aimable accueil et surtout un appui fidèle. Acceptez un vœu sincère autant qu'égoïste : vous garder au milieu de nous le plus longtemps possible et vous voir nous quitter seulement pour une plus belle résidence où vous trouveriez la situation qu'à tous égards vous méritez.

Nous sommes tous heureux, Monsieur le Maire, de vous recevoir à notre table ; nous vous avons adressé de grand cœur notre invitation qu'il m'a semblé que l'acceptiez avec plaisir. Nous savons bien que vous êtes un ami du collège Henri IV, dont vous êtes le tuteur naturel et que vous le voulez propre, discipliné et décent. Nous ne verserons pas de larmes sur le sort de ces vieilles tables que chante Paul Petit :

Vieilles tables

Lamentables

Que furtifs

Entaillèrent nos canifs.

Elles ont fait place à un mobilier plus moderne, nul parmi nous ne le regrettera. Nous remercions la Municipalité et vous-même, Monsieur le Maire, de donner ainsi à nos jeunes camarades plus de confort et d'hygiène. Nous vous disons notre reconnais-

sance pour tous vos projets, pour tous vos efforts pour assurer à notre établissement secondaire l'importance et la prospérité qu'il se doit de trouver au centre de notre belle vallée.

Monsieur le Principal,

Les Anciens vous souhaitent la bienvenue parmi eux. Vous avez quitté le pays du soleil pour les rives — tout à l'heure brumeuses — de la verte Dordogne. Mais nous aussi nous avons notre soleil et nous espérons qu'il luira sur ce collège dont vous avez la Direction. Nous vous faisons confiance pour, qu'avec l'aide d'un corps professoral dévoué, vous puissiez continuer l'œuvre si excellemment commencée par M. MAURT et qu'il soit possible de constater que les beaux résultats d'un enseignement universitaire auquel nous sommes attachés deviennent pour notre vieil établissement le plus efficace, la plus vivante des auréoles.

De jeunes tunisiens vous ont accompagnés jusqu'ici, Monsieur le Principal. J'espère qu'ils comprendront, par les sentiments fraternels qu'ils trouvent autour d'eux, qu'ils sont aussi étroitement associés aux fils de France dans la communion du même destin et de même amour pour la Grande Patrie.

Et maintenant, chers camarades et amis, que j'ai satisfait à mes devoirs, laissez-moi vous dire combien j'ai pour vous de gratitude, vous sans qui nos efforts seraient vains, nos espoirs sans lendemain et nos gestes inutiles. Vous qui êtes les mainteneurs de cette association, qui ne voulez pas voir sa déchéance, qui assurez sa continuité par votre foi en son avenir.

Non, chers camarades, si l'Amitié n'est pas un signe sans consistance et sans fondement, notre Amicale ne saurait mourir de cet oubli qui commence par l'indifférence et se continue par la totale désaffection. Nous sommes bien

vivants; bientôt, notre cinquantenaire nous verra accourir, sinon à la voix de notre antique cloche de fer sous nos arcades, du moins à l'appel de nos bulletins qui sonneront le rassemblement de nos enthousiasmes et des forces qui nous unissent. Chers bulletins... je les revoyais ces jours-ci épars sur ma table, dans leurs couvertures multicolores. Manifestation du goût le plus sûr et le plus artistique. Pour nous Paul PETIT, pour nous Robert COQ les composèrent avec toutes les brillantes ressources de leur intelligence, que dis-je, les ciselèrent avec amour. Et je vous avoue, mes chers camarades, que j'ai parfois la faiblesse de les ouvrir et d'en relire des pages avec cette émotion qui s'attache à un passé où l'on cherche de vivants souvenirs et où on ne rencontre souvent que des ombres. Sans doute, la fuite inexorable des ans voile-t-elle l'écran de ma vie de quel-

que mélancolie, mais au travers des nuages il est toujours de joyeuses aurores et dans la nuit il est toujours un coin du ciel où scintille une étoile.

Et je veux terminer en vous lisant cet hymne à la jeunesse par quoi notre vieux maître, qui avait souffert dans son esprit de l'effondrement de ses rêves et souffert dans sa chair mutilée, termina l'admirable discours d'adieu à l'Association dont il était le créateur:

« Rien n'est plus enviable que la
« jeunesse, rien n'est plus beau, plus
« frémissant de tous les désirs et de
« tous les espoirs. Quand j'écrivais ce
« que je vous ai dit sur la vieillesse,
« c'est aux jeunes que je pensais, à
« ceux que je voudrais voir partir pour
« la découverte à la vie, non pas sous
« un ciel d'orage, mais dans l'enivrante
« lumière enfin revenue. »

C'est là, chers camarades, le plus profond, le plus ardent de mes vœux.



Analyse du discours de M. Philippe RATORET

Il ne s'exprimera pas en espagnol mais il puisera dans la littérature espagnole pour démontrer que le culte de l'Homme est profondément enraciné dans l'âme du peuple espagnol. Il paraphrase les discours de MM. Constantin et Coq aux distributions des prix du collège de Bergerac en 1952 et veut que les forces de haine soient vaincues par les forces d'amour.



Analyse du discours de M. Pierre FAUGÈRE, Principal

Pas de texte. A noter en passant l'effectif du collège : 459 élèves dont 65 internes.



Discours de M. BOYER, Maire de Bergerac

Lorsque votre aimable Président, M. le docteur Pierre ROUSSEAU, vint pour la seconde fois m'inviter à la traditionnelle réunion de votre Association, le souvenir de mon premier contact avec vous m'a dicté d'accepter sans hésitation.

J'ai conservé, en effet, la mémoire d'une ambiance tellement sympathique que je me repentirais certainement aujourd'hui de n'avoir pu m'asseoir à vos côtés.

N'allez pas croire surtout que je vous fais là un aveu d'égoïsme, c'est seulement un aveu de plaisir que j'éprouve à me retrouver au sein de cette franche camaraderie qui caractérise l'Amicale des Anciens Elèves du collège Henri IV. Ce plaisir, c'est à vous que je le dois, Monsieur le Président, et je vous en remercie.

Je crois vous avoir dit, l'an dernier, que l'impossible serait tenté pour rajeunir cette vieille bâtisse où chaque année sont forgées des gloires futures.

Vous avez, malheureusement, dû constater en y pénétrant tout à l'heure, que les vieux murs n'ont rien perdu de leur patine et que les travaux envisagés n'ont pu être réalisés dans ce bref espace de douze mois.

Je sais que votre bienveillance habituelle, rehaussée de la bonne humeur distillée par cet amical repas, me vaut toutes vos excuses. Je me sens d'autant moins fautif que j'ai pu lire, dans une Revue éditée par des Membres du Monde Universitaire, auquel vous appartenez, que le défaut d'entretien, s'il est incontestable, n'est pas la spécialité du collège Henri IV de Bergerac.

J'ai lu, en effet, dans l'*Université syndicaliste* du 1^{er} décembre, l'entre-filet suivant qui, je m'empresse de vous le dire, n'excuse rien, ni personne, mais allège la faute des municipalités qui

ont le triste privilège de posséder un patrimoine que les guerres et les atteintes du temps n'épargnent pas: c'est que la presque totalité des lycées et collèges sont des établissements municipaux et que les ressources des communes ne permettent pas, même dans le cas où il existe la meilleure bonne volonté, de faire face aux besoins.

Je ne veux pas abuser de votre patience avec ces propos matérialistes qui ne doivent pas vous faire oublier le but de cette réunion qui n'est pas de reconstruire le collège, mais de vous retrouver, chaque année, entre amis et de rappeler les souvenirs de votre jeunesse studieuse.

Je n'insisterai pas non plus sur les bienfaits de votre Association qui, non seulement s'occupe des jeunes d'aujourd'hui, mais sait aussi leur faire garder vivace le souvenir des anciens disparus auxquels, chaque année, elle rend un hommage auprès du monument érigé au pied du collège.

Sans vouloir vous refaire de vaines promesses, je tiens à vous assurer de toute la sympathie que la municipalité ressent pour votre Amicale: elle s'efforcera, dans le limite de ses moyens, de rendre cet établissement aussi attrayant que possible, digne de la jeunesse qui le fréquente et de l'enseignement qu'elle reçoit.

Avant de terminer, je veux souhaiter la bienvenue à Monsieur le Principal qui nous vient précédé d'une réputation des plus élogieuses et qui, déjà, nous en a donné la preuve, puisqu'il a su entraîner à sa suite un nombre important de pensionnaire qui va redonner au collège l'éclat nouveau que nous lui désirons.

Je bois, Messieurs, à la santé de votre Amicale, au collège Henri IV, à la ville de Bergerac.

Discours de M. Louis PIMONT, Sous-Préfet de Bergerac

C'est avec un plaisir chaque année renouvelé, mais toujours aussi nouveau, aussi intense que je participe à votre banquet fraternel.

Hélas, ce plaisir n'est pas — je dois l'avouer — parfait. Il est, en effet, tempéré par ce que d'aucuns appellent un honneur et que j'appelle, quant à moi, une fatalité inexorable et un redoutable privilège: c'est le fait de prendre la parole devant vous.

Que dire dans cette traditionnelle allocution ?

J'ai parcouru en vain les nombreux bulletins de votre Association. J'ai lu et relu les discours de mes prédécesseurs.

Ferais-je moi aussi des citations grecques ou latines? Humblement, je vous avoue que j'en serais incapable. Emprunterais-je des phrases aux classiques ou aux romantiques ?

Citerais-je Virgile, Horace, Boileau ?

Dois-je me réclamer de Hugo, de Musset ?

Ferais-je appel aux philosophes anciens ou modernes: Socrate, Platon, Descartes, voir Sartre ?

Cruelle incertitude, comme dirait Heisenberg.

Tout compte fait, je considère que ce n'est pas un pensum que je dois faire et dont il faudrait vous imposer la lecture.

C'est pourquoi je veux vous dire des choses, mais des choses simples que je ressens bien: je veux vous parler, comme j'en ai l'habitude, avec mon cœur.

C'est la quatrième année que je suis au milieu de vous. A cette table, à d'autres, j'ai noué des relations cordiales avec beaucoup d'entre vous.

Quelques uns ont disparu prématu-

rément: je pense à HERTZOG, à BARAT, à PINQUET, à RIU, décédé en déportation, au quartier-maître BORDIER, disparu à bord du sous-marin « Sybille ». Il me semble donc que je suis, moi aussi, un vieux Bergeracois, un ancien élève de votre collège.

Il me semble que nous avons eu les mêmes professeurs, les mêmes misères, les mêmes joies, que je suis votre camarade, votre ami!

« O Souvenir, rouvre en tremblant la vieille
porte
« Du jardin de jeunesse, où le rêve a fleuri.
« Evoque l'autrefois dans le cœur, attendri
« Au charme des regrets que le soir nous
apporte.

... ..
« Mais pourquoi cette songerie ?
« Autour de la table fleurie,
« Il faut qu'on s'égaie et qu'on rie.
« Demain soyons méditatifs,
« Qu'aujourd'hui luise en nos prunelles,
« Pour ces agapes fraternelles,
« Le renouveau qu'on trouve en elles. »

Ceux d'entre vous qui étaient au premier banquet de votre Association — il n'y a que quarante-trois ans! — ont déjà entendu ces vers.

Je pense notamment que votre sympathique Président et plusieurs d'entre vous ont reconnu les rimes rappelées dans votre numéro d'octobre 1931 et émanant d'un de vos anciens professeurs et ancien Secrétaire général, Paul PETIT.

Elles sont, pour ma part, toujours d'actualité. Votre fête aujourd'hui n'est-elle pas, en effet, le rappel des souvenirs, de la gaieté, de la poésie... en attendant la prose de demain.

Je ne veux pas m'étendre plus longuement, je sais, mes amis, que vous avez hâte à entendre votre si distingué

camarade qui préside à ces agapes, j'ai nommé M^e Denis DESPLANCHES.

Je termine donc en levant mon verre en l'honneur du D^r Pierre ROUSSEAU, votre sympathique et toujours jeune Président;

de votre dynamique Secrétaire général, M. Robert COQ. Son remarquable discours lors de la distribution des prix de votre Collège a été fort apprécié de tous ses camarades. Je l'en félicite une fois de plus bien sincèrement et amicalement;

de M. Jean BARTHE, votre Tré-

sorier, qui accomplit une tâche ingrate, avec un sourire perpétuel;

de M. MAURT, ancien Principal. Il n'a pas pu se résigner à quitter Bergerac. Je souhaite qu'il y jouisse, avec sa digne épouse, d'une longue et paisible retraite.

de M. FAUGÈRE, nouveau Principal, à qui j'adresse tous mes souhaits sincères de cordiale bienvenue.

Je bois à vous tous, Messieurs, à vos familles, aux succès de vos cadets, futurs membres de votre Association, à celle-ci, au Collège Henri IV, à Bergerac, à la France, à la République.

Discours de M. Denis DESPLANCHES

Tout le monde est si gentil pour moi que je ne sais comment vous faire les remerciements que je vous dois.

Une fois de plus, vous voilà réunis pour vous souvenir, pour vous souvenir courageusement; et, une fois de plus, à cette place se lève un des moins jeunes d'entre-vous pour vous dire, à l'habitude, un remerciement. Voici le mien, simplement, sans autre phrase, de tout mon cœur: merci pour m'avoir convié à me souvenir avec vous.

Puis-je vous payer, tout de suite, d'un conseil: il faut beaucoup se méfier des chirurgiens, surtout des plus habiles! Quelques paroles pleines de miel, un encouragement affectueux sur l'épaule et vous voici brusquement devant la table... la table d'opération ou celle du banquet.

Tout compte fait, je veux bien reconnaître que la seconde situation vaut mieux que la première, mais elle n'est pas exempte ni de périls ni d'in-

quiétudes. Sans anesthésie, même locale, le patient doit subir, à visage découvert, des paroles bien trop bienveillantes; il doit même feindre d'y croire... et puis il doit parler.

Or, même les vieux ouvriers de la parole, les vieux rompus à son manquement, savent bien qu'on ne les prend jamais qu'avec une crainte justement révérentielle. Devant un groupe de jeunes stagiaires, un grand avocat que j'ai bien connu se plaignait de n'avoir jamais pu entamer une plaidoirie, lui, vieux vétéran des luttes judiciaires, sans avoir la gorge quelque peu serrée par la peur; avec la présomption intacte de sa jeunesse, un adolescent qui l'écoutait assura qu'il n'avait pas, lui, de telles craintes et que, pour sa part, il n'avait jamais eu le « trac ». Alors, les yeux mi-clos, lissant ses longues moustaches béarnaises, le bâtonnier Fourcade répondit simplement: « Celà vous viendra... avec le talent ».

Le vieux bâtonnier n'avait, malgré

tout, pas raison et vous n'allez pas être longs à vérifier, hélas, que le trac et le talent ne vont pas toujours du même pas, qu'ils ne tirent pas toujours « de bane », comme l'on dit ici, qu'ils ne vont pas toujours de pair.

*
**

Se souvenir, comme vous le faites aujourd'hui, cela ne va pas sans courage et c'est pour cela que les hommes n'aiment guère s'y laisser aller.

Il est à cela une raison bien simple, mais dont ils ne conviennent qu'avec difficulté: c'est que souvenir par souvenir, de jalon en repère, pour chacun de nous se mesure avec une précision redoutable l'écoulement de notre vie. Époque par époque, couche par couche, se déposent, en alluvions, les souvenirs. Voici l'enfance... mais où sont les neiges d'antan? L'adolescence et la fleur au fusil et la première rencontre de notre jeunesse et de la mort. Voici l'âge mûr et le sentier que, doucement, péniblement, l'homme se fraie au flanc des difficultés, à travers la broussaille et le hallier. Remonter de souvenir en souvenir, compter un à un les événements superposés, c'est une tâche qui déplaît à l'homme parce qu'il y mesure avec trop de précision et de netteté l'épaisseur déjà inquiétante de sa vie passée.

Des souvenirs, il en est d'ailleurs de si pénibles et de si cruels que l'on comprend aisément que l'homme recule devant eux, qu'il ne veuille faire revivre ni les visages disparus, ni « l'inflexion des voix chères qui se sont tuées ». Est-il d'ailleurs quelque souvenir, même parmi les meilleurs, qui ne s'accompagne d'un peu de tristesse. Le souvenir, buée légère, sur le miroir des jours présents!...

Ce qui éloigne d'ailleurs l'homme du souvenir, c'est qu'il n'en est pas le maître, ni de sa forme, ni de son con-

tenu. Pourquoi tel fait minuscule est-il promu au rang de souvenir aux lieux et place de tel ou tel autre qui le mériterait mille fois mieux?

Pourquoi, de mon entrée au collège, de ma première classe de 6^e, n'ai-je gardé qu'un seul souvenir, baroque et puéril, le souvenir de la canne pendue au bras de notre professeur, du bon, de l'excellent M. PUCHEU.

Quand il voulut, un matin des temps, ouvrir pour la première fois la porte de la classe de 6^e — et celle des humanités — à son quarteron de petits bonshommes inquiets, elle pendait à son bras, inutile et quelque peu gênante, canne comme toutes les cannes; la clé tournait mal dans la serrure. Pour avoir plus d'aise, au coin de la porte, M. PUCHEU posa sa canne et je pus alors l'admirer. C'était une très belle canne! Mais ce qui retenait surtout l'attention, c'est qu'elle était, entre sa poignée de corne noire et sa virole dorée, curieusement recouverte d'une peau d'animal au poil roux dont l'espèce m'est encore inconnue, plus roux que le blaireau, moins fourni que le lièvre, tirant sur le chamois. De là, venait son originalité et mon admiration! Et voici que dans mon souvenir je la revois encore... et comme je n'en ai jamais vu d'autre depuis.

*
**

Mais surtout si la plupart des hommes n'aiment redonner vie à leur passé, c'est que cet hôte importun est aussi un hôte exigeant, un hôte exigeant qui revient redemander des comptes: « Ah! Qu'as-tu fait, toi que voilà, de ta jeunesse? » Qu'as-tu fait de ton âge mûr? Quand l'homme se retourne vers son passé, il sait qu'il lui faudra répondre aux questions de l'enfant qu'il a été et faire avec lui un compte qui n'est pas toujours à son profit.

Mais tout cela qui effraie les autres ne vous fait point peur, puisque une fois encore, une fois de plus, vous avez ensemble le courage de vous souvenir. Comme *vous* avez raison, comme *nous* avons raison ! Le souvenir commun qui est le nôtre aujourd'hui n'est point de ceux que l'on doit redouter.

Bien sûr, comme les autres, il nous faut mesurer l'écoulement des jours et des saisons ; mais son éloignement le fait sans importance ; il est si loin, si loin qu'il ne peut même plus servir de repère. On sait qu'au cœur de l'arbre les premières années ne laissent pas les marques où se compte son âge.

Pourquoi l'écartier, celui-là ! Il y a eu les chagrins, les peines de l'enfant, les divines inquiétudes de l'adolescence ; mais la buée de tristesse devient ici je ne sais quelle brume ensoleillée : « Tout le plaisir des jours est dans leur matinée ».

Enfin, et c'est l'essentiel, vous pouvez aisément, sans peine et sans peur, répondre à l'enfant d'autrefois, lorsqu'il revient et vous interroge. Qu'as-tu fait de ta jeunesse et de ton âge mûr ? Vous direz également : regarde et c'est assez.

*
**

Il faut pieusement, avec soin, conserver ses souvenirs d'enfance à portée de mémoire. Pour ceux qui continuent

à vivre là où commencent leurs souvenirs, leur utilité est peut-être moins évidente. Mais pour les autres...

Dans la grande ville, la tâche du jour a été longue et pénible ; les soucis, les siens et ceux des autres, l'acrimonie du confrère, l'impatience du magistrat ont ajouté encore à la fatigue qui vient le soir.

Voici un instant de répit ; il faut alors fermer les yeux et se souvenir :

.....

La cloche a sonné ; il est quatre heures ; les premières classes sorties gallochent déjà sur le ciment ; un professeur tire sa barbe noire, tape, l'une dans l'autre, ses mains poudrées de craie. Au carrefour des couloirs, il y aura le Principal, les mains au dos vers la cambure de sa jacquette, et le Surveillant général, dans son débonnaire veston d'alpaga. Au dehors, l'été bergeracois flambe aux pentes des toits de tuile ; l'odeur des tanneries proches se mêle à la chaleur du jour ; dans le chai d'en face, un homme rince une barrique en la balançant ; la chaîne tinte dans le fût ; et peut-être, près de la porte, il y aura, oh ! merveille, avec son foulard noir la vieille femme et son panier d'osier ou mollissent doucement des tartelettes un peu sûres.

Merci à tous, mes amis, de m'avoir permis de me souvenir avec vous.

Le Collège il y a 100 ans (1853)

Le bureau d'administration demande au Ministre de l'Instruction publique de ne pas prononcer la révocation ni le changement de MM. Vialat, professeur de logique, et Bousquet fils, professeur de mathématiques, provisoirement suspendus par le Recteur en raison du conflit élevé entre eux. M. Bousquet fils s'est en effet aller frapper publiquement son collègue et ancien professeur à la suite d'une polémique de presse dans le journal de Bergerac entre M. Viala et M. Bousquet père.

On élabore un règlement du Collège en 65 articles ; les punitions infligées peuvent être : la réprimande en particulier ou en public, les arrêts, le pensum, la retenue, la table de pénitence avec privation d'un plat, la privation de sortie, l'interdiction momentanée de l'habit du Collège, la prison avec tâche extraordinaire surveillée d'heure en heure, la plainte formulée aux parents par le Principal, l'exclusion temporaire ou définitive.

M. LAIGNEL-LAVASTINE

Le Professeur LAIGNEL-LAVASTINE est décédé à Paris le 8 septembre 1953. Né à Evreux le 12 septembre 1875, il fit ses études de médecine dans la capitale ; chef de clinique dès 1906, il était, en 1909, chef de laboratoire de la Clinique des maladies mentales et de l'encéphale à la Faculté de Médecine de Paris.

En 1931, il inaugura la chaire d'histoire de la médecine et de la chirurgie. Lauréat de la Faculté de Médecine, de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, il est rapidement devenu un des plus éminents spécialistes de neurologie, psychiatrie, endocrinologie, sympathologie et de criminologie.

Important collaborateur de la presse médicale et des sociétés savantes, le Professeur LAIGNEL-LAVASTINE a écrit de nombreux articles sur les rapports de l'histoire, de l'art et de la littérature avec la médecine. Il était en outre Président de la Société de protection de l'homme contre le crime.

Sa plus récente distinction date du mois d'avril 1945 où il reçut le prix Jean Finet de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Il fut Président des Amis du Mont Saint-Michel et de l'Union des Associations des Anciens Elèves des Lycées et Collèges Français ; mais cette Fédération n'a pas su le garder jusqu'à sa mort. En 1946, le 8 décembre, il vint à Bergerac pour l'inauguration de la place du Docteur André-Cayla et présida en présence de M. Marcel FLOURET, notre XIX^e banquet. L'année suivante, il est revenu pour diriger les travaux du XXXI^e Congrès de l'Union des A.

M. le Professeur LAIGNEL-LAVASTINE était membre d'honneur de l'Association ; il a laissé dans l'esprit de nos camarades le souvenir le plus attachant, car, très respectueusement, notre Société le considérait comme un des plus brillants de ses amis.

M. PAUL VIEUSSENS



Cliché « Sud-Ouest »

M. Paul VIEUSSENS est né à Albas (Lot) le 21 février 1866. Après avoir fait ses études au lycée de Cahors, il est à la rentrée de 1884, et pour un an, répétiteur au collège de Villeneuve-sur-Lot. Etudiant libre pendant l'année universitaire 1885-1886, il obtient du 1^{er} novembre 1886 au 31 octobre 1888 une bourse de licence à la Faculté des Lettres de Toulouse.

Successivement, il est est nommé professeur de seconde au collège Champollion de Figeac (19 novembre 1888), professeur de 4^e au lycée de Rodez (6 novembre 1889) où il devient censeur le 1^{er} septembre 1903.

Le 16 septembre 1909, le voilà en remplacement de M. RODIER, principal de notre Collège, où il a laissé un si grand souvenir. Jamais on n'oubliera comment il réussit, à force de volonté, à installer à la rentrée de 1914, l'internat et l'externat dans les locaux de l'Hôtel de Ville de Bergerac (1) pour laisser l'immeuble de la rue Lakanal à la disposition d'un hôpital temporaire de la Croix-Rouge (2).

En 1917, le 16 septembre, il obtient par avancement le poste de Proviseur au Lycée de Rodez et le 1^{er} février 1923 celui de Proviseur au Lycée d'Agen. Il prend sa retraite, le 15 mars 1927, à Nice où il est décédé

(1) Voir notre Bulletin n° 17 de 1945, page 39.

(2) En comparaison avec les lamentables dispositions qui ont été prises en 1939 devant une même situation, on ne peut qu'en admirer davantage M. VIEUSSENS et lui être reconnaissant.

le 5 janvier 1953, à l'âge de 87 ans, entouré de l'affection des siens. Il était Officier de l'Instruction publique et Chevalier de la Légion d'honneur.

Il y a quelques années l'Amicale lui avait demandé de bien vouloir présider un de nos banquets, mais son grand âge ne le lui a pas permis et d'ailleurs l'émotion lui aurait été néfaste.

Son fils Franck, notre camarade qui est actuellement Inspecteur-Principal-Régional des Contributions Directes à Nice, a fait parvenir à l'Association un don très généreux à la mémoire de son père ; il est venu en outre à Bergerac cet été faire un pieux pèlerinage de jeunesse ; il a retrouvé de nombreux camarades du Collège et des sportifs, tous heureux de le revoir.

NÉCROLOGIE

GOUZOU (Emile) décédé à Bergerac le 18 octobre 1948 à l'âge de 80 ans.

DOMENGET DE MALAUGER (Marcel) décédé à Bergerac le 10 mars 1953 à l'âge de 75 ans.

PEYROT (Franck) décédé à Bergerac le 7 avril 1953 à l'âge de 53 ans.

GÉRAUD (Albert) décédé à Pomport le 15 avril 1953 à l'âge de 35 ans.

BLANC (Amédée) décédé à Bergerac le 16 mai 1953 à l'âge de 82 ans.

LAIGNEL-LAVASTINE (Maxime) décédé à Paris le 8 septembre 1953 à l'âge de 79 ans.

HAYTON (Enrique) décédé à Buenos-Ayres le 13 octobre 1953 à l'âge de 81 ans.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

CANTELAUVE (Albert), décédé le 10 février 1939.

MORIZE (Marcel), décédé le 20 juin 1939.

LIONNET (Edmond), décédé le 30 mai 1944.

NADAUD (Pierre), décédé le 13 juin 1944.

CARMILLE (René), décédé le 25 janvier 1945.

NOUVEL (Ernest), décédé le 6 février 1946.

MIRABEL (Roger), décédé le 14 décembre 1950.

HAYTON (Enrique), décédé le 13 octobre 1953.

BERGERAC
Imprimerie Générale du Sud-Ouest
H. TRILLAUD & C^{ie}

CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
A SIX CENTS EXEMPLAIRES RÉSERVÉS
AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION
